



Conseil économique et social

Distr. générale
9 août 2013
Français
Original : anglais

Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale

Neuvième session

Genève, 21-25 octobre 2013

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Représentant du Secrétaire général.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau.
3. Examen du Règlement intérieur et autres questions d'organisation (séance privée).
4. Déclaration liminaire du Président du Comité.
5. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (E/C.18/2013/1 et E/C.18/2013/2).
6. Examen de questions de fond liées à la coopération internationale en matière fiscale :
 - a) Questions relatives à la mise à jour du Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement :
 - i) Article 4. Résident : application des dispositions conventionnelles aux entités hybrides (E/C.18/2013/CRP.1 et E/C.18/2013/CRP.7);
 - ii) Article 5. Établissements stables :
 - a) La signification du terme « projet connexe » (E/C.18/2013/CRP.2);
 - b) La question de savoir si un satellite en orbite géostationnaire peut constituer un établissement stable;
 - c) Les établissements stables et la taxe sur la valeur ajoutée dans les échanges internationaux (E/C.18/2013/CRP.13);
 - iii) Article 7. Bénéficiaires des entreprises : examen de la « force d'attraction » et explication de son fonctionnement;



- iv) Article 8. Navigation maritime, intérieure et aérienne : signification et champ d'application du terme « activités auxiliaires » (E/C.18/2013/CRP.4);
 - v) Article 9. Entreprises associées : actualisation du commentaire (E/C.18/2013/4);
 - vi) Article 12. Redevances : examen de l'article dans son ensemble, et notamment des questions liées aux équipements;
 - vii) Article 13. Gains en capital : conséquences pratiques du paragraphe 4;
 - viii) Article 23. méthodes d'élimination des doubles impositions : conflits de qualification et conflits d'interprétation survenus en 2012 dans le cadre des débats consacrés aux changements climatiques;
 - ix) Article 26. Échange de renseignements;
 - x) Divers articles : imposition des services et disposition relative à l'imposition des honoraires perçus au titre de services techniques (E/C.18/2013/CRP.5);
 - xi) Divers articles : Modèle de convention des Nations Unies concernant les doubles impositions entre pays développés et pays en développement et mécanismes mis en place dans le contexte des changements climatiques (E/C.18/2013/CRP.6);
- b) Autres questions :
- i) Questions concernant la prochaine mise à jour du Manuel des Nations Unies sur les prix de transfert à l'intention des pays en développement (E/C.18/2013/4 et E/C.18/2013/CRP.15);
 - ii) Manuel de négociation des conventions fiscales bilatérales entre pays développés et pays en développement (E/C.18/2013/CRP.7, à E/C.18/2013/CRP.12);
 - iii) Questions liées à l'investissement direct étranger et à l'imposition des sociétés, y compris les questions concernant la fiscalité et les ressources naturelles dans les pays en développement (E/C.18/2013/5 et E/C.18/2013/CRP.13);
 - iv) Imposition des projets en développement;
 - v) Renforcement des capacités (E/C.18/2013/CRP.14).
7. Dates et ordre du jour provisoire de la dixième session du Comité.
8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa neuvième session.
-